

Qu'est-ce que la violence fondée sur le sexe ?

La violence fondée sur le sexe (VBS) se définit comme toute menace ou tout acte préjudiciable dirigé contre un individu ou un groupe en raison de sa situation réelle ou perçue :

- Le sexe biologique ;
- Identité de genre ;
- L'expression du genre ;
- L'orientation sexuelle ; ou
- Différence par rapport aux normes sociales liées à la masculinité ou à la féminité

La violence liée au sexe peut inclure des abus physiques, sexuels, psychologiques, économiques et émotionnels. Elle trouve son origine dans les inégalités structurelles entre les sexes, le contrôle coercitif et les déséquilibres de pouvoir.

Les auteurs peuvent être des fonctionnaires ou des organisations gouvernementales, des individus, y compris des membres de la famille, des chefs religieux, d'autres personnes que vous connaissez ou des inconnus. La violence liée au sexe, comme les exécutions arbitraires, la torture, la violence sexuelle et le mariage forcé, peut également être utilisée comme tactique de guerre ou pendant des périodes d'instabilité sociale.

Qui est touché par la violence liée au sexe ?

Toute personne, quel que soit son âge, son statut socio-économique, sa culture, son identité ou expression de genre, son identité ou orientation sexuelle, sa race, son ethnie, sa nationalité ou sa religion, peut être victime ou auteur de violence liée au sexe. Les femmes de couleur (en particulier les Indiennes d'Amérique, les Amérindiennes d'Alaska, les femmes autochtones et les femmes noires), les immigrantes (notamment celles qui n'ont pas de statut légal), les femmes pauvres, les mineures, les personnes handicapées et les minorités sexuelles (c'est-à-dire les personnes dont l'identité, l'orientation ou les pratiques sexuelles diffèrent de celles de la majorité) sont souvent plus vulnérables et rencontrent des obstacles pour accéder aux ressources.

Une aide confidentielle est disponible dans votre langue

Si vous êtes victime d'abus ou de violence domestique, de harcèlement ou de violence dans les fréquentations, contactez la National Domestic Violence Hotline au 800-799-7233, 800-787-3224 (TTY pour les personnes sourdes ou malentendantes), ou sur le site thehotline.org.

Si vous avez été victime de violences sexuelles, appelez la ligne d'assistance nationale pour les agressions sexuelles du Rape, Abuse & Incest National Network (RAINN) au 800-656-4673. Vous pouvez également visiter leur site Web pour plus d'informations à hotline.rainn.org.

Si vous avez vécu ou risquez de vivre un mariage forcé, appelez la National Human Trafficking Hotline au 888-373-7888, ou contactez la Forced Marriage Initiative du Tahirih Justice Center au 571-282-6187. Vous pouvez également envoyer un courriel à FMI@tahirih.org.

Si vous avez subi, risquez de subir ou connaissez quelqu'un qui risque de subir une MGF/E, une maltraitance ou une négligence, appelez le 800-4-A-CHILD (800-422-4453). Vous pouvez également envoyer un courriel au End FGM/C Network à l'adresse info@endfgmnetwork.org ou consulter son site Web pour plus d'informations à l'adresse endfgmnetwork.org.

Des informations sur les possibilités d'immigration offertes aux victimes de violence liée au sexe ou de traite des êtres humains sont disponibles sur le site Internet www.uscis.gov/humanitarian. Des informations et des ressources supplémentaires pour les victimes de la traite des êtres humains sont disponibles sur le site www.dhs.gov/blue-campaign.

Ces ressources peuvent vous aider à identifier les options de sécurité, juridiques, financières et d'immigration qui s'offrent à vous.



Violence basée sur le genre (VBS)



Homeland
Security

Exemples de VBG

Les exemples de violence liée au sexe comprennent, sans s'y limiter : la violence domestique, la violence dans les fréquentations, les mutilations génitales féminines ou l'excision (MGF/E), le harcèlement, le mariage forcé et la violence sexuelle, y compris les abus, les agressions et le harcèlement sexuels.

Violence domestique

Un modèle de comportement dans une relation qui est utilisé pour obtenir ou maintenir le pouvoir et le contrôle sur un partenaire, un parent ou un enfant. La violence domestique peut impliquer des menaces ou des abus physiques, sexuels, émotionnels, financiers, liés à l'immigration ou psychologiques. Par exemple, l'auteur de la violence :

- Il vous traite comme sa propriété ou comme un objet sexuel.
- Fait preuve d'une jalousie et d'une possessivité extrêmes.
- Vous isolez de vos amis ou de votre famille.
- Restreint et surveille votre communication avec le monde extérieur.
- Nie, minimise ou rejette la responsabilité de sa violence sur vous, en invoquant le stress, une "mauvaise journée", l'alcool ou les drogues, un problème de santé ou d'autres circonstances pour se justifier.
- Contrôle toutes les finances, et utilise les menaces et l'intimidation pour vous empêcher d'aller au travail ou à l'école ; contrôle les choix personnels comme ce que vous portez ou d'autres aspects de votre apparence.
- Vous menace ou vous intimide au sujet de votre capacité à obtenir un statut d'immigrant.
- Contrôle votre accès à des documents importants, notamment des documents financiers, d'identité, d'immigration ou d'autres documents importants.

Mutilation génitale féminine ou excision (MGF/E)

Toutes les procédures impliquant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux féminins externes ou toute

autre lésion des organes génitaux féminins pour des raisons non médicales.

- L'MGF/E peut se produire en dehors d'un cadre médical, avec des instruments inadaptés, non stérilisés et sans anesthésie ; cependant, l'MGF/E se produit aussi de plus en plus dans des cadres médicaux tels que les cliniques de soins de santé et est pratiquée illégalement par des professionnels de la santé.
- L'MGF/E peut être infligée plus d'une fois et est souvent effectuée entre la naissance et l'âge de 15 ans.
- Dans certaines communautés, l'MGF/E peut être pratiquée en préparation du mariage.
- L'MGF/E peut avoir un impact direct sur la santé émotionnelle et physique, immédiatement et à long terme.

Harcèlement

Un comportement répété qui amènerait une personne raisonnable à craindre pour sa propre sécurité ou celle d'autrui, ou à subir une détresse émotionnelle importante. L'auteur peut être n'importe qui, y compris un partenaire actuel ou ancien ou un étranger. Vous pouvez être victime de harcèlement si l'auteur du crime :

- Vous suivre ou vous surveille à votre domicile, à l'école, au travail, dans votre lieu de culte ou dans un autre endroit ;
- Harcèle vos amis, votre famille ou votre employeur pour obtenir des informations sur votre localisation ;
- Vous appelle ou vous envoie des messages vocaux, textuels ou électroniques non désirés ; ou,
- vous surveille ou vous contacter en ligne, par exemple par le biais des médias sociaux.

Mariage forcé

Un mariage dans lequel une ou les deux parties ne sont pas ou ne peuvent pas consentir, et dans lequel un ou plusieurs éléments de force, de fraude ou de coercition sont présents. Il peut également être à la fois une cause et une conséquence de la violence domestique, de la violence dans les fréquentations, de la violence sexuelle ou du harcèlement. Les auteurs sont souvent les personnes les plus proches de vous, y compris les membres de votre famille ou de votre communauté. Des

personnes de tous âges peuvent être victimes d'un mariage forcé. Vous pouvez être victime d'un mariage forcé si :

- Vous avez le sentiment de ne pas avoir le choix de la personne ou du moment de votre mariage ;
- Vous, ou une personne qui vous est proche, comme un membre de votre famille ou un autre être cher, subissez ou êtes menacé d'abandon, d'isolement, de refus d'accès à l'éducation, de difficultés économiques, de perte de liberté de mouvement ou de violence physique ou psychologique ;
- Vos documents de voyage, vos pièces d'identité, vos appareils de communication ou votre argent/soutien financier vous ont été retirés pour vous forcer à vous marier ou à rester dans un mariage auquel vous n'avez pas consenti ; ou,
- Votre communication par le biais de la technologie ou d'autres moyens est étroitement surveillée pour vous empêcher de demander de l'aide ou du soutien.

Violence sexuelle

Comprend le harcèlement sexuel, les abus sexuels, les agressions, l'inceste, le viol ou d'autres actes sexuels non consentuels. Il touche principalement les femmes, les filles et les personnes transgenres et non binaires.

- La violence sexuelle peut se produire dans de nombreux contextes, sous forme d'intimidation ou de punition, y compris pendant un conflit en temps de guerre, comme tactique d'extrémisme violent, ou au sein de votre famille, de votre école ou de votre lieu de travail.
- Les systèmes de croyance et les normes sociétales peuvent accroître votre vulnérabilité à la violence sexuelle. Par exemple, près de la moitié des personnes transgenres ou non binaires ont été victimes d'abus ou d'agressions sexuelles au cours de leur vie.
- Les auteurs peuvent être votre partenaire actuel ou ancien, des membres de votre famille tels que vos frères et sœurs, cousins, parents, oncles et tantes ou grands-parents, des camarades de classe, des fonctionnaires ou des étrangers.